

Sujet : [INTERNET] Projet Photovoltaïque – société NIEVRE AGRISOLAIRE – communes de DIROL et de GERMENAY

De : Bérengère <

Date : 15/10/2022 17:19

Pour : "pref-icpe-contact-public@nievre.gouv.fr" <pref-icpe-contact-public@nievre.gouv.fr>

Bonjour,

Je vous écris ce jour dans le cadre de la consultation publique portant sur le projet photovoltaïque sur les communes de Dirol et Germenay.

Il est indéniable que nous devons accélérer la transition écologique, sortir des énergies fossiles et augmenter la part d'énergies renouvelables produites sur notre territoire. Mais nous ne devons néanmoins pas nous précipiter, au risque de nous tromper de voie.

Oui, installer un champ de panneaux photovoltaïque est plus rapide et peut-être plus rentable que des dizaines de petites unités de production, installées sur les toits de hangars, d'écoles, d'usines, etc.

Mais l'emprise au sol et l'artificialisation des terres agricoles est déjà telle que cela met en difficulté nos capacités à nourrir la population.

Alors que la grande majorité des agriculteurs va partir à la retraite dans les prochaines années, nous devons faciliter l'installation de jeunes ruraux et néo-ruraux. Or c'est actuellement mission impossible pour ces derniers d'accéder à du foncier agricole.

Nous ne pouvons pas nous permettre de réduire en plus les surfaces de terres cultivables.

C'est pourquoi je vous demande de ne pas autoriser la construction de ce parc photovoltaïque et de privilégier des alternatives plus durables.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à mon message.

Cordialement,

Bérengère

Envoyé avec la messagerie sécurisée [Proton Mail](#).